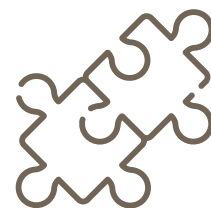


LES

NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

N°3

JANVIER-FÉVRIER-MARS 2021



P. 2

2021 SERA-T-ELLE

L'ANNÉE DU RÉVEIL ?

P. 5

**LA BRASSERIE
LA RIPOSTE
EST OUVERTE**

P. 8

**5 QUESTIONS
AUX PRÉSIDENTS
DE CLUBS**

P. 10

**LES TRAVAUX
À LA RÉSIDENCE
DU LEFF**



Châtelaudren - Plouagat

Édito



SOMMAIRE

04 RETOUR EN IMAGES

05 VIE LOCALE

COMMERCE & ARTISANAT

EN BREF

VIE ASSOCIATIVE

VIE SCOLAIRE

SOCIAL

CHANTIERS & TRAVAUX

14 VIE MUNICIPALE

CONSEILS MUNICIPAUX

17 URBANISME

18 INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

VOS SERVICES

19 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

Chères concitoyennes, chers concitoyens. Une fois n'est pas coutume, les vœux du maire et de la municipalité prennent une forme différente cette année, crise sanitaire oblige. Pas de vidéo postée sur Internet car je souhaite m'adresser à l'ensemble des habitants de Châtelaudren-Plouagat. Le format choisi est donc celui du traditionnel éditorial de ce bulletin municipal.

La pandémie liée à la Covid 19 a tout bouleversé sur son passage sans que personne, même les prévisionnistes les plus alarmistes, n'aient pu prédire quoi que ce soit ! Pour l'anecdote, j'ai encore en mémoire la phrase d'un élu communautaire nous souhaitant ses vœux au nom de Leff Armor Communauté et attribuant, par avance et avec enthousiasme, la note de 20 sur 20 à cette année 2020 !

Il n'en a rien été malheureusement et, en regardant dans le rétroviseur, parler d'« Annus horribilis » ne semble pas exagéré. Le contexte dans lequel nous évoluons depuis plusieurs mois est particulièrement sombre (confinements, crise économique, chômage, péril climatique, risques d'attentat, grippe aviaire, annulations des moments festifs...) et appelle d'autant plus à avoir une pensée envers celles et ceux qui ont malheureusement connu la disparition d'un proche en 2020 ou qui sont confrontés à la maladie ou au désespoir.

Sur le plan économique, le réveil, quand il aura lieu, risque d'être difficile pour bon nombre de nos commerçants et artisans locaux. On ne peut en effet sortir indemne d'une période aussi longue de quasi-inactivité. En dehors des dispositifs portés par l'Etat, sachez que Leff Armor

Communauté et le Conseil régional accompagnent les acteurs économiques du territoire. Parmi ces mesures, une a été particulièrement réclamée par les élus de Châtelaudren-Plouagat car il manquait à coup sûr un barreau à l'échelle. Celle venant en aide aux créateurs d'entreprises de l'année 2020 qui ne rentraient effectivement dans aucune des protections mis en place par le gouvernement : si le montant accordé (1 000 €) ne changera manifestement pas la face du monde, il témoigne au moins de notre solidarité.

De notre côté, nous ne sommes pas restés inactifs même s'il n'appartient pas aux communes d'intervenir dans le champ du développement économique, compétence exercée par l'intercommunalité. Sur l'année 2020, le coût de la crise sanitaire pour notre collectivité a été évalué par nos services à 122 500 € sans aucune compensation de l'État à ce jour : 37 100 € de dépenses en plus (mobilisation de personnel supplémentaire pour encadrer les temps périscolaires, achats de masques et produits divers, subventions exceptionnelles, chèques cadeaux en direction du personnel mobilisé pendant la crise et à dépenser dans nos commerces de proximité...) et 85 400 € de recettes manquantes (cantine/garderie/transport scolaire, locations de salle, exonération des droits de place pour les commerces ambulants...).

Si ces frais occasionnés par la Covid 19 étaient sans nul doute nécessaires pour amortir les effets de cette crise, ils ne seront pas indolores pour nos finances communales en venant forcément impacter notre capacité d'autofinancement d'aujourd'hui et nos investissements de demain. Un bilan financier plus précis sera fait dans les semaines à venir lors du débat



Le magazine d'informations de la commune de Châtelaudren-Plouagat paraît tous les deux mois.

Directeur de la publication : Olivier Boissière.

Directeur de la rédaction : Thibault Le Provost

Comité de rédaction : Olivier Boissière, Patrice Bérot, Thibault Le Provost, Patrick Martin, Sophie Philippe, Monique Lorant, Alain Trépard, Aline Le Roy, Isabelle Le Chanu, Sophie Le Bonhomme

Impression : imprimé à 2 300 exemplaires par Calligraphy Print

Conception, rédaction et mise en page :

Mairie de Châtelaudren-Plouagat
Téléphone : 02 96 74 10 84

Crédit photos et illustrations :

Isabelle Le Chanu, Thibault Le Provost, Philippe Petit, Daniel Turban, associations, commerces, écoles et presse locale.

Dépôt légal : Janvier 2021

d'orientation budgétaire (fin février) et des votes des comptes administratifs et des budgets primitifs (début avril), points sur lesquels je reviendrai dans les prochains numéros de ce bulletin.

L'année 2021 nous sera-t-elle plus profitable ? Sera-t-elle une « Annus mirabilis » ? On ne peut que l'espérer tout en étant bien loin d'en avoir la certitude tant les nuages accumulés ne semblent vouloir se dissiper rapidement. À la crise des masques puis des tests, il ne faudrait pas y voir s'ajouter la crise des vaccins, voire une crise institutionnelle au regard des épreuves économiques et sociales qui s'annoncent : la reprise économique tant souhaitée n'effacera sans doute pas la forte récession connue en 2020, la pire depuis la seconde guerre mondiale ! Et envisager un retour à une vie sociale normale paraît encore bien prémédité avant au moins cet été !

Toujours est-il que nous compterons là encore sur notre personnel communal et des EHPAD : après une année éprouvante, je tiens à saluer leur abnégation, leur dévouement, leur professionnalisme et leur sens du service public. Soyez fiers et fiers de la mission que vous rendez au quotidien aux habitant(e)s et résident(e)s !

Pour poursuivre sur une note optimiste : une bonne nouvelle à partager. Depuis fin décembre, notre commune est officiellement considérée comme une « Petite ville de demain ».

De quoi s'agit-il ? D'un programme gouvernemental réservé aux communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et dont l'objectif est d'accompagner notre collectivité dans nos projets de revitalisation de nos centres-bourgs afin de renforcer leur attractivité.

Comment ? En bénéficiant d'un soutien humain et financier de l'État destiné à rénover du patrimoine et de l'habitat ancien, à favoriser le retour des commerces de proximité, à embellir les entrées de ville et à développer notre potentiel culturel.

Quand ? Un travail de longue haleine puisqu'il s'inscrit sur la durée de la mandature avec pour ambition de faire vivre notre ruralité.

Pour vous (re)donner le sourire, je livre à votre réflexion cette « fable moderne » (envoyée par un ami alsacien) dont la morale

semble être le reflet du monde dans lequel nous vivons. Et suite à l'anniversaire des attentats de Charlie Hebdo (il y a déjà 6 ans le 7 janvier 2015), je renvoie à cette citation de Cabu en complément de la fable ci-dessous : « Il n'y a pas de limites à l'humour qui est au service de la liberté d'expression car, là où l'humour s'arrête, bien souvent, la place est laissée à la censure ou à l'autocensure. »

« Il neige. Il a neigé toute la nuit. Retrouvant mon âme d'enfant, je décide, malgré mon âge prononcé, de faire un bonhomme de neige sur le trottoir devant ma maison !

9h : mon bonhomme de neige est terminé après une bonne heure de labeur. Il a fière allure !

9h10 : une féministe passe et me demande pourquoi je n'ai pas fait une bonne femme de neige ! Bon ! Je m'exécute et je fais donc aussi une bonne femme de neige !

9h30 : la femme de ménage du voisin est scandalisée et me traite d'obsédé sexuel parce que je lui ai fait des seins trop volumineux !

9h40 : au nom de la loi sur l'interdiction de fumer et la lutte contre le tabagisme, on me reproche d'avoir mis une pipe dans la bouche de mon bonhomme de neige. C'est un très mauvais exemple pour les jeunes !

9h50 : un couple gay me fait remarquer que j'aurais pu faire deux bonhommes de neige !

10h : une végétarienne rigoriste me reproche d'avoir utilisé une carotte pour faire le nez de mon bonhomme ! On ne gaspille pas la nourriture. Et pourquoi des morceaux de charbon pour faire les yeux et les boutons alors qu'il y a des gens qui n'ont pas les moyens de se chauffer !

10h10 : deux lesbiennes du quartier me demandent pourquoi je n'ai pas fait deux bonnes femmes de neige !

10h35 : on me traite de raciste parce que mon bonhomme et ma bonne femme sont blancs !

10h45 : des Islamistes exigent que je mette un voile à la bonne femme de neige

11h : le voisin rouspète parce que la bonne femme de neige empiète sur son trottoir ! « A Pfulgiesheim les trottoirs sont faits pour le stationnement des voitures et pas pour les piétons ; vous prenez la place de stationnement d'un client potentiel des restaurants ! »

11h25 : un gauchiste me reproche d'avoir mis un chapeau haut de forme sur la tête

du bonhomme ! Le chapeau haut de forme est le symbole de l'aristocratie et du capitalisme !

11h40 : un groupe de Gilets Jaunes veut que je lui mette un gilet jaune. De peur qu'ils cassent tout, je cherche le gilet jaune dans ma voiture et le lui enfle.

12h05 : des collégiens de passage essaient de mettre le feu à mon bonhomme avec leurs briquets : ils ne savent pas que la neige ne brûle pas !!!

12h15 : le temps de rentrer pour me réchauffer un peu, voilà que mes œuvres de neige se voient taguées avec une couleur verte, sans doute par un zadiste du village : NON au GCO (Contournement Ouest de Strasbourg) ! Je suis plutôt content que mon couple serve de support à ce message.

12h30 : la Pasteure me fait gentiment remarquer que j'aurais pu faire don à Emmaüs du cache-nez en laine que j'ai mis au cou de ma bonne femme de neige. Il y a tant de personnes qui meurent de froid !

12h : Les gendarmes de passage exigent que j'enlève le balai des bras du bonhomme. Le manche du balai pourrait servir d'arme. Le ton monte sérieusement quand je leur réponds qu'ils peuvent se mettre le manche du balai là où je pense !

13h : les flics me menotent et me conduisent au commissariat ! Au même moment, une équipe de France 3 TV, alertée par je ne sais qui, filme toute la scène qui passe le soir aux infos régionales ! Je suis présenté comme un dangereux terroriste ! Un peu plus tard, sur Facebook, des Djihadistes revendiquent l'opération.

Vers 17h, on me relâche avec une convocation chez le juge dans 5 jours. De retour chez moi, je m'aperçois que tous les chiens du village ont pissé contre mon bonhomme et ma bonne femme de neige qui sont tout jaunes (comme les gilets !). La prochaine fois qu'il neigera, je reste au lit ! »

Le moment désormais, pour moi et en associant les membres du conseil municipal, de vous présenter mes meilleurs vœux pour 2021. Que cette nouvelle année porte mieux son nom que la précédente en vous apportant réussite, bonheur, prospérité et santé.

Bien à vous tou(te)s et tous.

Olivier Boissière

Maire de Châtaudren-Plouagat

Retour en images sur...

#NETTOIETONKM

Les U13 du FCPL ont participé en novembre à l'opération #Nettoietonkm, avec des kilos de déchets glanés au gré de leurs sorties.



LA FRESQUE SUR LE TRANSFORMATEUR PLACE SAINT VINCENT

Le graffeur Kévin Bidault s'est inspiré du roi Audren, à qui on attribue la fondation de Châtelaudren, ainsi que d'une illustration du magazine *Le Petit écho de la mode*. L'opération a coûté 937 €, avec une participation d'Enedis à hauteur de 400 €. Ce type d'initiative pourrait être renouvelé à d'autres endroits de la commune.



LES DERNIERS SONS DE CLOCHES DE L'ÉGLISE SAINT-MAGLOIRE AVANT TRAVAUX

Pour des raisons de sécurité, les cloches de l'église ont été arrêtées juste après les fêtes.

À la merci d'un coup de vent trop violent, le coq devra être provisoirement retiré du sommet du clocher lors d'une intervention de travaux d'étanchéité à la fin du mois de janvier.

L'HOMMAGE AU LIEUTENANT CYRILLE MOREL, À L'ADJUDANT RÉMI DUPUIS ET AU BRIGADIER ARNO MAVEL

L'hommage s'est déroulé à la brigade de Châtelaudren en présence de l'adjudant chef Lucas, des élus locaux et des retraités de la gendarmerie.



L'ACCÈS RETARDÉ AUX NOUVEAUX JEUX DE L'ÉTANG DE CHÂTELAUDREN

Les familles et les enfants, habitués aux promenades autour de l'étang de Châtelaudren, sont impatients de pouvoir tester les nouvelles structures de jeux installées sur les berges. Malheureusement, la météo compliquée, couplée à la crise sanitaire qui dure, ont entraîné un retard de livraison. Heureusement, la municipalité assure que « *les jeux seront prêts pour le retour des beaux jours...* »

COMMERCE

Explosion en bouche à la brasserie La Riposte !

La Brasserie Artisanale LA RIPOSTE a ouvert ses portes fin 2020. Rencontre avec Mathieu Pailier, artisan brasseur passionné.

Originaire de Brest, Mathieu Pailier découvre dès 2001 le monde de la bière artisanale lors d'un stage à la brasserie artisanale Coreff, à Carhaix. Diplôme en poche, il est embauché à la brasserie Britt à Concarneau, comme conducteur de ligne de conditionnement, puis à la brasserie Philomenn à Tréguier, où il découvre et apprend le métier de brasseur pendant 6 ans.

En 2015, il rencontre Anne Morice, originaire de Plélo. « Depuis 20 ans, Anne est engagée professionnellement et investie personnellement dans des associations d'éducation Populaire. Ses expériences lui ont permis de se confronter au montage de projet, la budgétisation, la comptabilité. », raconte Mathieu. C'est ainsi que ces deux amateurs de bonnes bières se mettent à rêver à la création de leur propre brasserie, en mutualisant leurs compétences.

Après un stage de créateur d'entreprise, Mathieu investit dans du petit matériel et commence ses premiers essais et ses premières recettes.

UNE PÉPITE AU CŒUR DE LA PETITE CITÉ DE CARACTÈRE

« Au premier déconfinement, Anne a trouvé une annonce immobilière qui proposait un local de 380 m² en plein bourg de Châtelaudren. Dès la pre-

mière visite, j'ai constaté que le bâtiment était parfait pour accueillir notre projet. Anne a eu le coup de cœur pour le bâtiment, c'est à 5 minutes de la maison. Nous avons de la famille et un réseau d'amis dans les environs. »

Construit en 1922 à la grande époque du Petit Écho de la Mode, ce bâtiment industriel, qui a longtemps abrité les Meubles Meheust, a conservé son esprit originel. Sa structure de poutres métalliques rivetées et son beau plafonnage vouté en briquettes posées en arc, lui donne une ambiance brute, industrielle et chaleureuse à la fois. Le choix de cette implantation à Châtelaudren-Plouagat a également été guidé « par une offre commerciale diversifiée, des restaurants avec lesquels nous souhaitons travailler, sans oublier l'attractivité touristique et patrimoniale, ainsi que le dynamisme artisanal, industriel et associatif, autant de critères importants dans notre décision. »

POURQUOI « LA RIPOSTE » ?

« Ça sonne bien, par rapport à notre état d'esprit : on ne lâche rien ! On voulait que le nom ressemble à la bière, qui a de la gueule et du corps : une explosion en bouche ! ». Et pour imaginer ce petit côté militaire (mais pas trop), Anne et Mathieu ont fait appel à l'artiste Rennais Olivier Chaos. « Il est porté sur le graffiti, les vieux comics, les tatouages de marins old school, et les gravures médiévales. Olivier a un coup de crayon qu'on aime beaucoup. On est allé le voir. L'idée du petit canon qui crache le houblon et le malt vient de lui. On a tout de suite accroché. »

Coté saveurs, Mathieu a bien-sûr mis sa touche perso. « C'est une bière qui me ressemble, elle concentre ce que j'aime le plus. La Riposte se situe entre la bière allemande, pour le côté malté et le goût du grain, et la bière belge, pour les épices. »

UN BREWPUB FESTIF ET CONVIVAL.

Avec sa zone de production visible depuis la partie bar, La Riposte est ce qu'on appelle dans le milieu brassicole un Brewpub (brew = brasser). « Nous organiserons des concerts, des spectacles, et des visites de la brasserie. Ça sentira le grain et le houblon, avec une ambiance folk rock à notre image, dans un mélange de pub irlandais et de saloon américain, grâce au style du bâtiment. » Pour satisfaire tout le monde, La Riposte proposera aussi des vins, softs et boissons chaudes. Le bar et la boutique seront ouverts au public du jeudi au dimanche, de midi à 21h. Les lundis, mardis et mercredis seront consacrés à la production.

EN SAVOIR PLUS

Brasserie La Riposte

27 Place de la République
22170 Châtelaudren-Plouagat
Tél. : 02 96 74 47 23
brasserielariposte@orange.fr
sur internet : brasserielariposte.bzh





UNION DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Les commerçants et artisans ne manquent pas d'idées !

Mardi 5 janvier, Véronique Barbereau (à droite), présidente, et Marion Quéro (à gauche), vice-présidente, ont réuni les futurs membres du bureau de l'association à La Récréation chez Youmna et Anthony, qui ont bien voulu prêter leur résidence pour l'occasion.

Lors de cette première réunion, Véronique Barbereau (La Crêperie du Leff) a commencé par rappeler que l'association « recherche d'autres personnes pour s'impliquer dans notre association. » Étaient également présent(e)s : Marion Quéro (Court-Circuit), Jean-Marie Le Vaillant (Garage Le Vaillant), Mélanie Lorant, Lydie Rolland (La Mèche de Lilou), Thibault Le Provost (Studio TI LABO), Isabelle Le Chanu (Imagez-vous) et Anne Morice (La Riposte).

Plusieurs points ont été évoqués et une belle dynamique s'est mise en place malgré le contexte sanitaire difficile.

UNE CHARTE DES COMMERÇANTS

L'association souhaite créer une charte du commerce afin de faire prendre conscience aux commerçants et artisans que consommer local « soi-même », c'est inciter nos clients à consommer « localement » également. Un affichage signé et affiché est envisagé afin de concrétiser cet engagement. La Charte est en cours de création avec plusieurs points déjà écrits. Par exemple :

- Je m'engage à véhiculer une image positive des autres commerces qui m'entourent.
- Je communique des infos vérifiées.
- Je communique pour toi, tu commiques pour moi
- J'accueille les nouveaux commerçants avec bienveillance et je suis disponible pour eux...

Ces points restent à développer pour l'afficher dans nos commerces au plus vite.

UNE COMMISSION « MARCHÉ » ?

Le marché n'est pas un commerce physique, mais c'est un atout pour notre commune. Il attire de la clientèle à Châtelaudren-Plouagat. L'intérêt des membres de l'association à participer à une commission « Marché » est réel. Plusieurs points pourraient être soulevés comme : trouver de nouveaux camelots, étendre le marché, optimiser l'installation des camions pour ne pas cacher les vitrines des commerces, autoriser les commerces physiques à débiter lors du marché...

UN COURRIER POUR DEMANDER UN DÉGRÈVEMENT DE LA CFE

Une demande de dégrèvement de la cotisation foncière des entreprises a été adressée à Leff-Armor Communauté au nom de l'Union du Commerce et de l'Artisanat de Châtelaudren-Plouagat.

IMPLICATION DES RESTAURATEURS DANS LE DOSSIER « VILLAGE ÉTAPES »

Une réunion avec les acteurs de la restauration et de l'hébergement est prévue pour récapituler les jours et horaires d'ouvertures de chacun. Cela permettra d'informer et d'identifier les jours où il n'y a pas suffisamment d'offre de restauration, pour éviter de s'entendre dire « il n'y a rien d'ouvert ». Le label « Village Étape », s'il est obtenu, devrait permettre une hausse de fréquentation de 25 % dès la première année. Cependant, la commission estime qu'il n'y a pas assez d'ouverture de restaurant le soir en semaine et le dimanche, et avec la Covid 19, les

restaurants et la restauration rapide ne font que de la vente à emporter.

PROPOSITION DE MASQUES

L'association va prochainement proposer aux commerces des masques à l'effigie de la commune avec mention « Ça bouge sur Chaté-Plouagat ». Cette initiative vise à renforcer l'image « collective » que souhaitent véhiculer les commerçants. 250 masques vont être commandés et distribués dans les semaines à venir.

BUDGET DE L'ASSOCIATION.

Un projet communication avec des prises de vue des commerces est à l'étude avec Isabelle Le Chanu, photographe de Châtelaudren. Une aide de financement est envisagée à hauteur de 50% pour l'équivalent de 30 portraits. Pour l'adhésion à l'association des commerçants et artisans, une cotisation de 50 € sera demandée. Une demande de subvention sera prochainement envoyée à la Mairie qui, de son côté, assure qu'elle souhaite soutenir les projets de l'association.

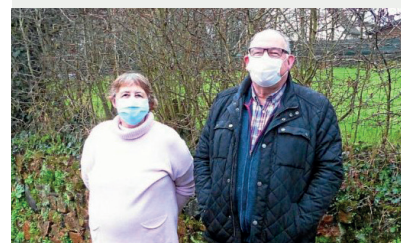
Les personnes qui veulent se joindre au bureau en tant que membres pour « participer et s'impliquer » sont invitées à se manifester !

CONTACT

Union du Commerce et de l'Artisanat de Châtelaudren-Plouagat
uca.chatelaudren@gmail.com
Facebook : UCA - Union du Commerce et de l'Artisanat Châtelaudren - Plouagat

Le jumelage avec Lenggries officialisé

Lors du conseil municipal du 29 novembre, les élus de la ville de Lenggries ont officialisé l'intégration de Châtelaudren-Plouagat dans le jumelage. Christelle Kiefersauer-Mercier, présidente du comité de jumelage « Lenggries-Bretagne », se réjouit de la prochaine rencontre entre les 5 maires bretons de Plélo, Châtelaudren-Plouagat, Saint-Jean-Kerdaniel, Plouvara et Bringolo, et le nouveau Maire de Lenggries, Stefan Klaffenbacher. Elle espère que cela se concrétisera lors des festivités du 40^e anniversaire du jumelage qui, selon la Présidente, devrait accueillir une grande délégation Bretonne à Lenggries.



Un jeu de piste avec les Petites Cités de Caractère

Jean-Paul Le Vaillant et Janick Madelaine ont été désignés par le Conseil Municipal pour soutenir ce jeu qui « sera une incitation pour les touristes à découvrir les cités de caractère en allant de l'une à l'autre en fonction des énigmes ludiques qu'ils devront résoudre ». Son coût de 7 186 € sur 5 ans, sera intégralement pris en charge par la destination Baie de Saint-Brieuc-Paimpol-Les Caps.



CIRCULATION

La rue Pasteur déviée jusqu'à l'été 2021

Les riverains de la rue Pasteur devront prendre leur mal en patience. En effet, le spectaculaire chantier de rénovation initié cet automne pour cause « péril grave et imminent », au 4 rue Pasteur, doit se prolonger par les travaux d'assainissement et de réseau pilotés par Leff Armor Communauté.

A partir de fin mars, et pendant toute la durée des travaux, la circulation sera interdite rue Pasteur. Une réunion publique, à l'attention des riverains, est organisée **le mercredi 17 février 2021 à 16h**, salle de l'étang, dans les locaux de Leff Armor Communauté au 31 rue de la Gare.

De l'autre côté du bourg, la rue de Goëlo est également barrée le temps de réaliser les travaux dans l'une des habitation qui menace les riverains. Jean-Paul Le Vaillant, maire délégué

de Châtelaudren, précise que cela était également dû à l'état de délabrement d'une habitation, « des pierres qui commencent à se défaire ».

La mairie rappelle aux propriétaires qu'il est de leur responsabilité de contrôler l'état des murs, des toitures, et des gouttières de leurs logements. Des aides à la rénovation sont d'ailleurs accessibles. Toutes les infos sont disponibles sur le site de la mairie et via le service urbanisme au 02 96 74 10 38.

Stop aux incivilités

CONTAINERS À ORDURES

Suite à plusieurs plaintes de riverains aux abords de l'église Saint Magloire et de la place du Général de Gaulle. La mairie souhaite rappeler aux habitants qu'ils sont responsables de la propreté de leurs containers.

MASQUES JETÉS AU SOL

Pour le confort de la collectivité, ne jetons pas nos masques sur la voie publique et respectons les règles d'hygiène et de salubrité publique.



DÉJECTIONS CANINES

Il est rappelé que les trottoirs et berges de nos étangs ne sont pas des trottoirs. Même si la loi prévoyant des sanctions pour les propriétaires de chiens négligeants est difficile à appliquer, la mairie rappelle que « ramasser les déjections est surtout une règle de savoir-vivre ».

Les clubs sportifs attendent avec impatience la reprise

Patrick SOLO, adjoint jeunesse et sport, a rencontré les présidents de l'ALS Plouagat Handball et du FC Plouagat Châtelaudren Lanrodec. Les salariés, bénévoles et 500 licenciés des 2 plus grandes associations sportives de la commune vivent des moments compliqués face à cette crise.

1 QUELLE EST LA SITUATION SPORTIVE DE VOS CLUBS ?

Handball : « Les championnats de toutes nos équipes sont stoppés depuis la fin octobre. Nous espérons que les entraîneurs pour les jeunes licenciés pourront reprendre le 15 décembre. Pour nos séniors, nous avons mis en place des prises de contact régulière en Visio. Un programme individuel est proposé à chacune des filles pour rester en forme. Mais bien sûr que rien ne remplacera l'entraînement de groupe. Nous espérons une reprise des compétitions fin janvier. »

Football : « Pour nous aussi, arrêt de toutes les compétitions fin octobre. Pratiquement un sport de plein air, nos jeunes licenciés ont pu reprendre les entraînements depuis le 28 novembre mais avec un protocole sanitaire bien défini. Les séniors ont repris également depuis quelques jours. Si la crise sanitaire ne rebondit pas, nous devrions reprendre les compétitions le 24 janvier 2021. »

2 QUEL IMPACT FINANCIER POUR VOS ASSOCIATIONS ?

Handball : « Il faudra être sorti de cette situation pour faire un bilan financier. Nous aurons forcément moins de recettes : pas de matchs le samedi donc pas de recette buvette, pas d'animations conviviales. Par contre nous aurons également moins de dépenses notamment pour financer les longs déplacements de nos équipes. Nos partenaires ont bien suivi dans l'ensemble même si certains hésitent quand même à nous soutenir financièrement et cela



Les deux co-présidents du Handball, Romain Pizivin et Mickael Michot, et le président du FCPL, Mickael Le Vaillant

peut être compréhensible. Quelques licences ne nous ont pas été réglées, nous nous attendons donc forcément à un résultat financier en dessous des prévisions. Notre salarié est en chômage partiel et ne garde le contact avec les licenciés qu'en vidéo. »

Football : « Notre salarié a également été mis en chômage partiel. Nos partenaires nous ont suivis à 100 % et je les en remercie. Pour nous aussi, pas de recettes buvette mais le plus désolant, c'est le manque du dimanche après midi au bord des terrains. »

3 VOUS SENTEZ VOUS SOUTENU PAR VOS INSTANCES ?

Les deux clubs ont le même sentiment à ce sujet : « Nos instances sportives sont un peu comme nous, elles subissent la cacophonie de l'état sur sa gestion de la crise même si nous comprenons bien que nous vivons tous un moment inédit. Le plus gros souci est que nous n'avons aucune visibilité à moyen terme. Nous tenons quand même à remercier la municipalité qui est toujours très réactive lors de nos demandes de soutien logistique. »

4 DANS CES MOMENTS SI PARTICULIERS, DANS QUEL ÉTAT D'ESPRIT SONT VOS BÉNÉVOLES ?

Handball : « Nos bénévoles restent motivés et nous les en remercions. Certains commencent à s'agacer de la situation

mais leur approche reste sérieuse. Ils seront présents pour la remise en route de nos activités. Ce sont peut être les parents de nos licenciés qu'il faudra remotiver quand nous serons sortis de cette crise. »

Football : « Nous avons pu constater que nos éducateurs bénévoles étaient bien présents lors de la reprise fin novembre. Ils sont restés motivés malgré tout et je les en remercie. Sans eux, il serait impossible de remettre la machine en route. »

5 COMMENT ENVISAGEZ VOUS LA SUITE DE VOS SAISONS ?

Handball : « Comme dit précédemment, nous n'avons que très peu de visibilité. Nous aurons peut être une saison blanche, c'est-à-dire que nous redémarrerions la saison prochaine 2021/2022 sans montées ni descentes. L'autre solution envisagée pour les séniors 1, serait de finir ce championnat dans une poule grand ouest. Dans ce cas là, plus de déplacement vers la région parisienne. Mais de toutes manières nous devrions nous adapter aux consignes de nos instances. »

Football : « Si nos championnats reprennent fin janvier, je pense que nous irons au terme de cette saison. En ce qui concerne les coupes, qu'elles soient nationale, régionale ou départementale, nous attendons aussi les décisions de nos instances. Ce qui est sûr, c'est qu'il va falloir refaire une préparation physique en très peu de temps si la compétition devait reprendre fin janvier. »

Amicale des retraités

Le Président de l'Amicale des Retraités de Plouagat souhaite à tous ses adhérents Santé et Bonheur en espérant se revoir sans tarder.



DIV YEZH

Le succès de l'opération jus de pommes

L'association Div Yezh Kastellaodren Plagad a renouvelé fin 2020 sa désormais traditionnelle opération jus de pommes.

Fin octobre, les membres de l'association Div Yezh Kastellaodren Plagad se sont retrouvés pour participer à la journée « jus de pommes ». Devant le succès de cette opération en 2019, l'association a décidé de renouveler l'action cette année. Le principe : presser puis vendre le jus des pommes récoltées par les parents d'élèves volontaires dans les vergers alentours.

UNE TONNE ET DEMIE DE POMMES

Cette année, plus d'un tonne et demie de fruits ont été pressés par la Pressimobile au profit de l'association, soit plus de 1 100 litres de jus de pommes disponibles pour la vente.

DES BIB DE 3 LITRES DISPONIBLES DANS LES COMMERCES

Conditionné en cubis de 3 litres, le jus de pommes est vendu 8 € la poche. Vous pouvez vous procurer ce précieux nectar à la boulangerie Guyomard de Châtelaudren, sur le Marché Nomade, ou en contactant directement l'association sur sa page Facebook : Div Yezh Plagad ou directement par mail : plagad@div-yezh.bzh.

Les bénéfiques récoltés serviront à financer la réalisation de projets pour les élèves de l'école de Châtelaudren et l'achat de livres en breton pour les classes bilingues.

Mais où sont passés les sapins de Noël ?

L'opération sapins organisée par les associations de parents d'élèves des écoles publiques de Châtelaudren et Plouagat a bien failli se transformer en cauchemar...

Vendredi 3 décembre, « Vers 15 h45, le distributeur nous a informés qu'en voulant les charger, il avait constaté que 300 sapins avaient disparu ! »

explique Sandrine Le Cozler, présidente de l'amicale laïque de Châtelaudren. Les parents et leurs enfants l'ont appris en venant chercher leur commande tandis que les responsables associatifs cherchaient au plus vite un plan B. Même préoccupation du côté d'Émeric Emeillat, producteur de sapins dans le Finistère, qui s'était aussitôt engagé à assurer une nouvelle livraison dès le lendemain. Une réactivité appréciée par les associations de parents mais aussi par l'Union des commerçants, qui en avait profité pour commander 28 conifères à livrer à ses adhérents.

Nouveau couac le samedi pour les responsables associatifs : une trentaine de supports de sapins manquait à l'appel. « C'est d'autant plus moche que les gens les ont payés » ajoutait l'un des responsables. C'est donc « à l'arrache » que les bénévoles de l'amicale laïque ont pris la direction du magasin le plus proche pour en acheter.

Heureusement, chacun a pu finalement avoir son sapin et l'opération reste dans l'ensemble un succès. Au total, ce sont près de 180 arbres qui ont été distribués par les deux associations.



À Plouagat, l'APAEP se mobilise

L'association des parents d'élèves de l'école publique de Plouagat souhaite « tenir le cap de son engagement premier, c'est-à-dire réaliser diverses actions afin de financer les sorties scolaires ». La crise sanitaire lui a fait travailler son imaginaire. Elle s'est appuyée sur le label « éco-responsable » dont bénéficie l'école pour y greffer deux actions.

« Nous avons un partenariat avec l'enseigne Court-circuit, qui nous permet de sensibiliser sur l'importance de consommer local ». L'association a également lié un partenariat avec l'entreprise Terracycle, spécialisée dans le recyclage de déchets dits « non-recyclables ». Cela se traduit notamment par une collecte de stylos usagers. Le collège, partenaire aussi de Terracycle, se charge de les transmettre, avec à la clef une somme proportionnelle au poids.



SPECTACLE

À l'école publique, goûter et spectacle de Noël pour tous !

Grâce à la mobilisation des associations de parents d'élèves les enfants ont pu profiter du spectacle en petits groupes.

Juste avant les vacances de Noël, grâce aux associations de parents d'élèves, Div-Yezh, Amicale Laïque et APAEP, l'ensemble des élèves de l'École Primaire Publique de Châtelaudren-Plouagat bénéficie d'un très beau spectacle théâtral et musical qui leur a apporté un peu de féerie avant les fêtes de fin d'année !

DES SESSIONS EN PETITS GROUPES

Compte tenu du protocole sanitaire en vigueur, ce spectacle est proposé aux différentes classes tout au long de la semaine, par session de deux classes

à la fois (respect des distanciations et port du masque pour les élèves au delà du CP).

... SUIVI D'UN GOÛTER

En plus de ce spectacle, les enfants reçoivent également un goûter financé lui aussi par les associations de parents d'élèves. De belles occasions de moments festifs pour tous avant les fêtes de fin d'année !

Mme Katell Parant, directrice, tient à dire « *une grand MERCI aux associations de parents d'élèves qui donnent du temps tout au long de l'année pour que les enfants puissent profiter de moments comme celui-ci, entre autre !* »

Du côté de la mairie, une subvention exceptionnelle a été votée mi-décembre pour aider les associations.

« La suite royale »

les aventures de Dédé Koat continuent !

- **Public :** Spectacle jeune public à partir de 3 ans (version bilingue breton / français possible)
- **Formule :** Deux comédiens musiciens pour 43 min .
- **Espace de jeu :** 6 m x 4 m
- **Autonomie technique :** lumière, décors et sonorisation inclus.

Désormais roi, Dédé Koat a la vie de château avec les avantages mais aussi les soucis du métier ! Et très rapidement, il ne supporte plus cette captivité féodale. Il décide alors de parcourir son royaume incognito pour rendre visite à son vieux copain Jobig.

Dans ce nouvel épisode, Dédé va se retrouver mêlé au peuple et à ses déboires. Il devra encore une fois trouver des astuces pour résoudre ces problèmes au cours de son périple. Vous retrouverez dans cette aventure ponctuée de chansons : des voleurs, du banjo, un ogre et des objets improbables.

Des nouveaux jeux installés dans les écoles

Installé par la société Synchronicity en décembre, le parcours de billes de 4 x 3 m aménagé dans la cour de l'école publique ravit les écoliers de Châtelaudren. Monique Lorant, précise que « l'aménagement autour de ce jeu, notamment la dalle béton, a été réalisé par les services techniques ». Coût du jeu : 2 940 €. Il complète ceux effectués à Plouagat : une structure multifonctions « Valet de cœur » et des jeux thermocollés installés en fin d'année dernière.



AMBIANCE

Malgré le protocole, la vie scolaire continue !

« Depuis le 2 novembre, nos élèves sont à nouveau confrontés à un protocole sanitaire plutôt strict. Les classes ne sont pas brassées, les horaires des récréations sont décalés, les classes sont aérées en grand à chaque pause, les places à la cantine sont attirées et le passage au lavage de mains est très régulier. Rien de vraiment nouveau finalement pour eux puisqu'ils avaient déjà pris de bonnes habitudes en fin d'année dernière. Petite nouveauté cela dit, par rapport au printemps dernier, les élèves portent un masque à partir des classes de CP.

Malgré toutes les inquiétudes, fondées de toute part, liées à ce port du masque, il faut dire que les élèves s'y sont très vite habitués et que même si c'est parfois un peu casse-pieds, il est bien vite oublié et la vie poursuit son cours dans les classes. L'équipe éducative, bienveillante par rapport à toutes ces contraintes pour les élèves, s'attache à d'autres sujets au quotidien et permet de ce que les élèves profitent pleinement de leur temps passé à l'école : de nouveaux apprentissages, des parties de rigolades,



des retrouvailles, des chamailleries... De beaux projets et des rires au quotidien ! Laissons phosphorer les adultes sur des problématiques, certes très importantes et inquiétantes mais tellement loin des préoccupations que devraient avoir nos élèves et encourageons-les à vivre pleinement leurs années de primaire ! »

Mme PARANT Katell
Directrice de l'École Primaire Publique de Châtelaudren-Plouagat

Atelier SOS cookies

La préparation de ces kits à cookies a permis aux élèves de CM1-CM2 du site de Châtelaudren de partager ensemble un moment de convivialité, dans un climat de préparatifs des fêtes de fin d'année tout en travaillant des compétences mathématiques liées aux mesures et aux grandeurs. En effet, il a fallu respecter des grammages précis de chacun des ingrédients en utilisant diverses techniques comme la



balance électronique, la balance type Roberval et le verre doseur. Les kits à cookies sont prêts et seront mis en vente au profit de l'Amicale Laïque de Châtelaudren.



Label E3D, carrés potager et jardin connecté

L'école publique de Châtelaudren-Plouagat s'est vue décerner, en octobre, le label « E3D » (École en démarche de développement durable).

Dans le cadre d'un projet pédagogique, les enfants étudient cette année le potager et le cycle des saisons. Les ouvriers du chantier d'insertion de Leff communauté sont venus installer 7 carrés potagers réalisés dans leur atelier, dont 1 pour la garderie.

UNE SONDE POUR MESURER LA LUMINOSITÉ, L'HUMIDITÉ ET LA FERTILITÉ DU SOL

Trois de ces carrés seront « connectés ». « Nous sommes en relation avec la start-up dinannaise Ortusia. Les carrés vont être dotés d'une sonde qui va permettre aux élèves de mesurer la luminosité, l'humidité et la fertilité du sol, via internet. Cela leur permettra de comparer leurs résultats avec trois autres carrés n'en comportant pas. L'initiative est soutenue par la municipalité et une subvention de 4 000 € du département », précise Katell Parant, directrice de l'établissement.



Un Noël 2020 inhabituel pour les résidents des EHPAD

Cette année, les fêtes de fin d'année se sont déroulées de façon différente. En raison de la situation sanitaire exceptionnelle, un repas a été servi aux résidents et aux personnels qui le souhaitaient, mais les familles n'ont pas pu être invitées, ceci pour limiter le risque de contaminations de nos aînés.

Fin décembre, nous avons la chance de n'avoir aucun cas Covid positif dans aucun des deux EHPAD où tout a été fait pour tenter d'échapper à une contamination, comme cela est arrivé malheureusement dans quelques structures voisines. La prudence, la raison et le respect des gestes barrières restent de mise.

Comme vous avez pu le constater, des décorations de Noël ont été posées sur la façade de la Résidence du Leff à Châtaudren. Nous espérons que cela aura fait plaisir aux résidents qui ont pu participer au choix de cette guirlande.

Réactivation du Registre des Personnes Vulnérables

À la demande de la Préfecture, le Registre des Personnes Vulnérables a été réactivé. Des affiches ont été adressées aux établissements de santé accueillant du public dans le but d'informer les personnes qui sont isolées ou fragilisées. Les membres du CCAS peuvent les aider dans leurs tâches quotidiennes si elles rencontrent des difficultés découlant du confinement.



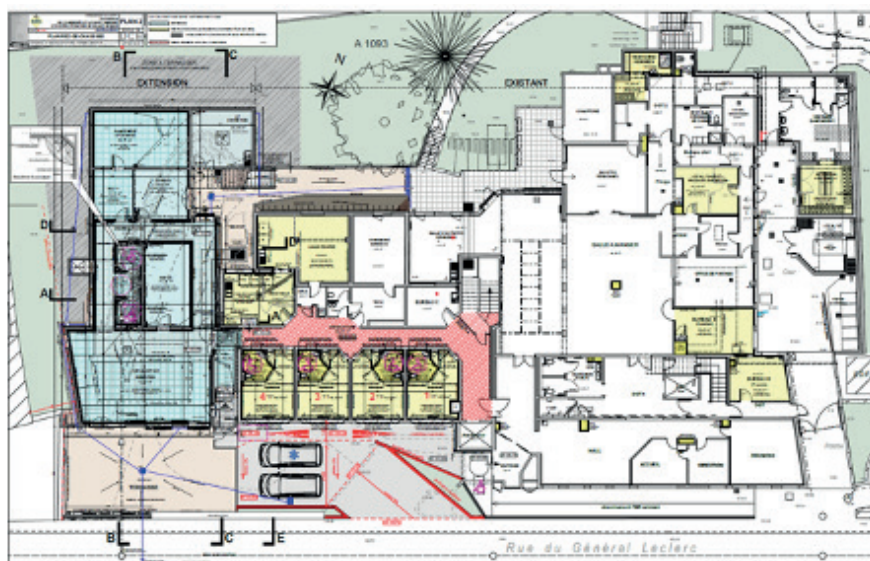
AMÉNAGEMENTS

Début des travaux à la Résidence du Leff

Les travaux vont enfin démarrer en 2021. L'appel d'offre auprès des entreprises est prévu en janvier 2021.

Ce retard de presque 3 ans aura permis d'obtenir des subventions auprès du Conseil départemental 22 (85 000 €) et de la CNSA (290 000 €). Durant l'année 2020, la crise sanitaire n'a pas permis d'avancer aussi rapidement que souhaité... L'extension du bâtiment permettra

la création de salles d'animation, de 8 chambres supplémentaires. Toutes les chambres existantes seront réhabilitées et mises aux normes d'accessibilité pour des personnes en situation de handicap. Les travaux devraient durer un peu plus de 3 ans.



Collecte Alimentaire du Pays de Guingamp

Comme chaque année, la collecte pour le Centre d'Aide Alimentaire du Pays de Guingamp s'est déroulée le **28 novembre 2020** à CARREFOUR MARKET. L'équipe a été bien accueillie tant par les responsables du magasin que par les clients qui ont su se montrer généreux cette année encore. En effet, pas moins de 424 Kg de denrées alimentaires ont été récupérées soit 63,03 % de plus que l'an passé. Merci aux membres du CCAS qui ont donné de leur temps pour permettre d'organiser cette journée. Merci également au magasin Carrefour Market d'avoir accepté de nous accueillir.



Deux radars pédagogiques ont été installés à Kerhamon

TRAVAUX

Le point sur les travaux en cours

Eau potable, fibre optique, radars pédagogiques... Depuis plusieurs semaines des travaux sont en cours dans la commune.

CANALISATION D'EAU POTABLE

Leff Armor Communauté a chargé l'entreprise LE DU de changer la canalisation en eau potable du Quinquis à Kérouzien.

RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE

Des travaux d'installation de la fibre optique ont lieu en souterrain dans les routes départementales venant de Saint-Jean-Kerdaniel en passant par Kermorvan jusqu'à Mississipi, de Mississipi à Kerny et de Kerny à Bringolo en passant au croisement près de Kerascouet. Le responsable, de l'Agence Technique Départementale, chargé des routes du secteur nous a assuré suivre les travaux, de près, pour que les douves soient remises en état. Des travaux pour enterrer la fibre sont également en cours à la Rue Neuve. Lors de ses investigations la société Axiome n'ayant pas détecté de fourreaux dans la chaussée pour passer l'alimentation téléphonique, l'entreprise Bouygues Télécom a dû réaliser des tranchées dans la voie et à notre grand regret implanter des chambres dans les trottoirs fraîchement enrobés. Nous déplorons le manque d'information de MEGALIS porteur du projet, si nous avions eu connaissance de ces travaux nous aurions décalé la réfection des trottoirs de la Rue Neuve. L'enfouis-

sement de la fibre du croisement de la route de Rubourgeois à la rue du Quinquis devrait clore cette première phase. Dans un deuxième temps des travaux en aérien nécessitant l'ajout de poteaux téléphoniques seront nécessaires. Pour que les branchements aux habitations ne prennent pas de retard, nous vous invitons, dès aujourd'hui, à émonder vos arbres et à couper les branches qui empiètent sur les voies.

NOUVEAUX RADARS PÉDAGOGIQUES INSTALLÉS À KERHAMON

Pour inciter les automobilistes à ralentir, deux radars pédagogiques fournis par la société BCE ont été installés par la commune pour un montant de 5564 €. Le département a mis des bandes en résine de chaque côté de la voie aux deux entrées du village. Pour augmenter l'effet de porte à ces endroits, ce dispositif sera renforcé par des massifs en charmille plantés par les jardiniers de la commune. Lors de la réception des travaux, le Maire Olivier Boissière, Ginette Le Creurer et Alain Trépard, conseillers municipaux, étaient accompagnés par Yves-Jean Le Coqu, Conseiller Général, Nicolas Lescout, représentant la société Bretagne Collectivité Équipement de Plérin et Aldo Miotti, de l'Agence Technique Départementale.



Rénovation de l'éclairage public

L'accès à la salle communale de Plouagat et au gymnase attenant est désormais facilité grâce à l'installation de lampadaires flambant neufs.

La réception des travaux a eu lieu mercredi 25 novembre, en présence de l'entreprise Bouygues et des élus.

Ces travaux font partie d'un chantier de 65 000 €, avec un reste à charge de 32 500 € pour la commune, qui concernait le remplacement de 13 mâts et l'installation d'un éclairage à LED dans 47 lanternes. L'objectif est de passer l'ensemble de l'éclairage public en LED sur cinq ans.



Lampadaire de Kertedevant

Grâce au lampadaire à énergie solaire installé à Kertedevant, les collégiens peuvent accéder en toute sécurité à l'abri bus du rond-point. L'installation de cet équipement d'un montant de 7980 € décidée par la commune a bénéficié d'une aide de 5040 € de la part du Syndicat Départemental d'Électrification.

Conseil Municipal du 30 octobre 2020

Présent(e)s : Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Thibault LE PROVOST, Ginette LE CREURER, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves LARRIVEN, Géraldine LE LAY, Aline LE ROY, Yves BRAULT, Rozenn JOUAN, Alain TREPARD, Janick MADELEINE, Jacques MORO, Alexandra LE BRETON, Pascal LE GUILLOUX, Isabelle GOURIOU, Isabelle LE CHANU, Christophe CLAVIEN, Sophie PHILIPPE, Xavier HOCHET

Absente excusée : Véronique COSSON

Procurations : Patrice BEROT donne pouvoir à Jean-Paul LE VAILLANT, Jérôme PERAIS donne pouvoir à Monique LORANT

Secrétaire de séance : Patrick MARTIN

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Suite à la démission de Mme Naïs Silvant, puis de Mme Laurine André, le Conseil municipal se trouve incomplet.

L'article L.270 du Code Electoral prévoit que « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. »

Le suivant de la liste « Châtelaudren-Plouagat : un projet commun » est M. Xavier Hochet. Il est donc déclaré conseiller municipal.

Il siègera dans les commissions Environnement et Information & Communication (Mme Sophie LE BONHOMME siègera également dans cette dernière commission)

Par ailleurs, considérant qu'il convient que le Conseil municipal se prononce formellement sur la suppression d'un poste d'adjoint et que l'ordre du tableau du Conseil municipal ne peut être modifié, il est proposé de rapporter la délibération n°112-09/2020.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de rapporter la délibération n°112-09/2020
- de supprimer 1 poste d'adjoint et donc de fixer à 7 postes le nombre d'adjoints au maire.

2. RESSOURCES HUMAINES

SUPPRESSION DE POSTES APRÈS AVIS DU C.T.

Après avis du comité technique du 29 septembre 2020, il est proposé de régulariser le tableau des effectifs par des suppressions de postes vacants pour différentes raisons : le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de supprimer ces différents postes et de mettre à jour le tableau des effectifs au 30 octobre 2020.

CRÉATION D'UN POSTE D'ATSEM ET AUGMENTATION DE LA DURÉE HEBDOMADAIRE DE SERVICE D'AGENTS DU SERVICE SCOLAIRE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- la création d'un poste d'ATSEM à temps

non complet (DHS : 30 heures)

- l'augmentation de la durée hebdomadaire de service de 2 agents techniques du service scolaire pour les porter respectivement à 30 heures et 18 heures.

ALSH INTERCOMMUNAL CONVENTION

Dans le cadre de l'organisation des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), il est proposé de conventionner avec Leff Armor Communauté pour la mise à disposition de locaux et la valorisation du temps de travail des agents communaux concernés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à signer la convention ci-jointe avec Leff Armor Communauté.

PRIME DE RESPONSABILITÉ - RECONDUCTION

Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, le principe du versement de la prime de responsabilité au Directeur Général, au taux de 15%.

3. TEMPETE ALEX - SUBVENTION AU DÉPARTEMENT DES ALPES-MARTIMES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention d'un montant de 400 € au Conseil départemental des Alpes Maritimes.

4. VENTE DE MOBILIER COMMUNAL - TARIFS

Les lits n'étant plus aux normes à cause de la Covid 19, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, après délibération, d'adopter les tarifs de vente de lit « simple », « double » et d'un comptoir aux tarifs respectifs de 20 €, 30 € et 30 €.

5. BIBLIOTHÈQUE - TARIFS 2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs de la bibliothèque / médiathèque tels que proposés ci-dessous.

Sont proposés :

- Une réduction exceptionnelle de 50% de l'abonnement pour tenir compte de la période de confinement dans les conditions précisées ci-dessous,
- La création d'un tarif spécifique pour les assistantes maternelles qui comprend un accès spécialement dédié le mercredi matin de 10h à 12h.

Bibliothèque	2020	2021
un enfant	7,10 €*	
un adulte	11,20 €*	
famille	17 €*	
adulte extérieur sans enfant scolarisé	16,20 €*	
enfant extérieur non scolarisé	10,60 €*	
famille extérieure sans enfant scolarisé	21,50 €*	
Assistante maternelle communale		30 €**
Assistante maternelle extérieure		50 €**
Perte livre, CD ou DVD	Coût réel	

- * Les abonné(e)s, concernés par une période de confinement en 2020, bénéficieront d'une réduction de 50% au moment

du renouvellement de leur abonnement, et ce à partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 31 décembre 2021.

** Tarif « assistante maternelle » applicable à compter du 1^{er} novembre 2020

6. CHAPELLE NOTRE-DAME-DU-TERTRE MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE - ATTRIBUTION

Dans le cadre de travaux de restauration de la chapelle Notre-Dame-du-Tertre, la commune a lancé avant l'été 2020 une consultation en vue de retenir un maître d'œuvre.

Le montant de ces travaux est estimé à 100 000 € HT

À l'issue de trois appels d'offres, deux cabinets, Candio-Lesage de Brest et Catherine Proux de Rennes ont remis une offre.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de retenir la proposition du cabinet de maîtrise d'œuvre Candio-Lesage pour un montant de 21 400 € HT.

7. IMPASSE PARK BRAZ RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Syndicat départemental de l'énergie propose de rénover l'éclairage public de l'impasse Park Braz en réalisant des travaux de terrassement, réseau et câblage et en fournissant et posant 3 lanternes fonctionnelles en alu traité thermolaqué équipées de sources LED.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité (ne prennent pas part au vote : Patrick Martin, Jacques Moro, Sophie Le Bonhomme), le projet de rénovation de l'éclairage public de l'impasse Park Braz présenté par le syndicat départemental d'énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 9 300 € TTC. La participation de la commune de Châtelaudren-Plouagat s'élèvera à 5 425 €.

8. RUE DE GUINGAMP RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le Syndicat départemental de l'énergie propose de rénover l'éclairage public de la rue de Guingamp en réalisant des travaux de terrassement, réseau et câblage, en fournissant et en posant 7 lanternes fonctionnelles en alu traité thermolaqué équipées de sources LED, sur le même modèle et la même couleur que ceux du Haut du Bourg.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité (Ne prennent pas part au vote : Patrick Martin, Jacques Moro, Sophie Le Bonhomme), le projet de rénovation de l'éclairage public de l'impasse Park Braz présenté par le syndicat départemental d'énergie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 23 000 € TTC. La participation de la commune de Châtelaudren-Plouagat s'élèvera à 13 416,67 €.

9. BASSIN DE RETENTION D'EAUX PLUVIALES (PARCELLES B765, B1502, B1033) - RÉGULARISATION FONCIÈRE

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'acquiescer les parcelles cadastrées B 765 (740 m²), B 1502 (1055 m²) et B 1033 (278 m²), terrains enclavés entre le terrain de sport, le cimetière et la voie ferrée et servant de bassin de rétention d'eaux pluviales.

Les propriétaires ont donné leur accord pour

une vente au profit de la commune au prix de 1 € le m².

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- Approuve, l'achat de ces trois parcelles au prix d'un euro le m² au profit de la commune,
- Désigne Me Ariane Gault-Jouet, notaire à Châtelaudren-Plouagat, pour cette transaction,
- Donne tous pouvoirs au Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- Autorise le paiement de la somme de 2073 € avec les frais d'acte en sus

10. URBANISME : DIA

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- Impasse de Kernabat cadastré C n° 1037-971-972 pour une superficie totale de 08a 48ca.
- Rue des Merisiers cadastré C n° 2221 pour une superficie totale de 03a 92ca.
- Rue de Saint-Briec cadastré B n° 911-917-1481 pour une superficie totale de 11a 85ca.

11. PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR)

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- émet un avis favorable à l'inscription au PDIPR des itinéraires de randonnée,
- approuve l'inscription PDIPR des chemins concernés et tout particulièrement des chemins ruraux de la commune figurant au plan et y autorise le passage du public,
- s'engage à garantir le passage du public sur lesdits chemins ruraux, ne pas aliéner les chemins ruraux inscrits au PDIPR, proposer un itinéraire de substitution en cas d'interruption de la continuité d'un parcours de randonnée, informer le Conseil départemental de toute modification concernant les itinéraires inscrits,
- autorise M. le Maire, en tant que de besoin, à signer toutes les conventions ou tous les documents inhérents à cette procédure d'inscription.

12. ENVIRONNEMENT : CHARTE COMMUNALE

Leff Armor communauté a mis en place un programme de reconquête de la qualité de l'eau sur les bassins versants du Trieux, du Leff, et des ruisseaux côtiers associés.

Dans ce cadre, les communes de Plouagat et de Châtelaudren ont signé une charte communale.

Les communes de Plouagat et de Châtelaudren se sont engagées à respecter les orientations définies dans la charte.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, est favorable, à l'unanimité, à la poursuite par la commune de Châtelaudren-Plouagat du travail engagé dans le cadre de cette charte pour une gestion durable de l'eau.

13. INSTALLATION CLASSEE POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT SOUMISE AU RÉGIME DE L'ENREGISTREMENT - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de Châtelaudren-Plouagat est saisi d'une demande d'avis de la Préfecture des Côtes d'Armor concernant le dossier présenté par le Gaec de Kerlavin dont l'élevage porcin est exploité au 10, rue Kerlavin à Plouvara et soumis au régime de l'enregistrement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (6 abstentions), d'émettre un avis favorable à la demande d'enregistrement présentée par le Gaec de Kerlavin de Plouvara.

14. REJOINTOIEMENT MUR - DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL

Dans le cadre du projet de rejointoiement d'un mur ancien présentant un intérêt du point de vue architectural et patrimonial de Châtelaudren-Plouagat, situé rue de la Gare, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 3 181 € auprès du Conseil Régional, soit 20% du montant des travaux estimés à 15 904,80€ HT.

15. PETITES CITÉS DE CARACTÈRE - PARTICIPATION A UN JEU DE PISTE RÉGIONAL

L'association des petites cités de caractère de Bretagne propose à ses adhérents de participer à la mise en œuvre d'un jeu de piste à l'échelle régionale.

L'objectif est de développer l'attractivité des petites cités de caractère de Bretagne via un concept de « gamification » ou « ludification ».

Ce jeu aura un temps d'exploitation de 5 ans. Le lancement du dispositif est prévu en avril 2021.

Le coût estimé est 4 000 € à 6 000 € HT. L'office de tourisme est susceptible de participer au financement de cette action à hauteur de 50%.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, acte, à l'unanimité, le principe de participation au projet de jeu de piste régional proposé par l'association des petites cités de Bretagne.

Conseil Municipal du 27 novembre 2020

Présent(e)s : Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Paul LE VAILLANT, Janick MADELEINE, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Pascal LE GUILLOUX, Yves LARRIVEN, Isabelle LE CHANU, Véronique COSSON, Alain TREPARD, Jean-Michel LE PILLOUER, Christophe CLAVIEN, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU, Sophie PHILIPPE, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Thibault LE PROVOST, Aline LE ROY

Absent excusé : Xavier HOCHET

Procurations : Patrice BEROT donne pouvoir à Pascal LE GUILLOUX, Géraldine LE LAY donne pouvoir à Patrick SOLO

Secrétaire de séance : Daniel TURBAN

1. RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT POUR 2019

Le conseil prend connaissance de ce rapport annuel, document obligatoire, qui doit permettre d'assurer la transparence de la gestion des services pour les usagers mais aussi de faire un bilan annuel du service afin d'en améliorer sa qualité.

2. CYBERSECURITÉ - MISE EN PLACE D'UN CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE

Le centre de gestion des Côtes d'Armor a pour intention de proposer un contrat-groupe d'assurance « cyber-risque » aux collectivités territoriales et aux établissements publics affiliés et non affiliés du département des Côtes d'Armor garantissant les risques organisationnels, financiers et juridiques liés à ces nouveaux risques.

Ce contrat a pour objet de regrouper des collectivités territoriales et les établissements publics à l'intérieur d'un marché d'assurance dit « police d'assurance collective à adhésion facultative ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (1 abstention) de se joindre à la procédure de mise en concurrence, lancée sur le fondement du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique relatif aux marchés publics, pour le contrat-groupe d'assurance « cyber-risque » que le CDG22 va engager en 2021 et prend acte que les prestations, garanties et taux de cotisations lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision d'adhérer au contrat-groupe d'assurance souscrit par le Centre de Gestion à compter du 01/01/2020.

3. COVID-19 - MASQUES COMMANDES PAR LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

Dans le cadre de la crise sanitaire, Leff Armor Communauté a passé commande au printemps dernier de masques grand public. Il avait été convenu le principe d'une prise en charge à parts égales entre les 2 collectivités, commune et intercommunalité, du coût de ces masques.

Après déduction de la participation de l'Etat à hauteur de 1 € par masque, le coût total des 4 687 masques adultes et des 744 masques enfants reçus par la commune de Châtelaudren-Plouagat est de 19 010,72 €, dont 50% à la charge de la commune soit : 9 505,86 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité (1 abstention et 1 non participation au vote) M. le Maire à signer la convention avec Leff Armor Communauté.

4. TARIFS COMMUNAUX 2021

Il est proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter les tarifs communaux à compter du 1^{er} janvier 2021.

Seuls quelques aménagements sont apportés pour mettre en cohérence les tarifs applicables dans les salles de Plouagat et de Châtelaudren.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'adopter les tarifs communaux selon les bases présentées, à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les tarifs sont consultables en mairie et sur le site web de la commune.

5. POTAGER NUMÉRIQUE - PARTICIPATION FINANCIÈRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL - CONVENTION

Le projet de potager numérique porté par l'école publique de Châtaudren-Plouagat et soutenu par la commune a été retenu par le Conseil départemental, il est proposé d'autoriser M. le Maire à signer la convention avec le Président du CD22.

L'objet de cette convention est l'attribution d'un financement par le Conseil départemental d'un montant de 4 000 € à ce projet estimé à 9 194 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer la convention.

6. CESSION D'UNE PARCELLE CADASTREE C N° 1736 - LANDE DE KERLAN

La société TDF sis 8 rue de la Rigourdière - 35517 Cesson Sevigné, actuellement locataire d'une portion de la parcelle C n° 1736 (domaine privé de la commune) de 150 m² sur laquelle se trouve un pylône leur appartenant, souhaiterait faire l'acquisition de la totalité du terrain soit 394 m².

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, refuse à l'unanimité (13 abstentions) d'engager les démarches administratives dans l'objectif de céder cette parcelle communale.

7. DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIENER

- Bien situé 27 rue de Mississippi cadastré B n° 356 pour une superficie totale de 01a 63ca.
- Bien situé 31 rue de Mississippi cadastré B n° 1416 pour une superficie totale de 07a 09ca.
- Bien situé Rue du Stade cadastré B n° 1714-1716 pour une superficie totale de 12a 95ca.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur ces biens.

Conseil Municipal du 18 décembre 2020

Présent(e)s : Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Paul LE VAILLANT, Janick MADELAINE, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Isabelle LE CHANU, Véronique COSSON, Alain TREPARD, Jean-Michel LE PILLOUER, Géraldine LE LAY, Christophe CLAVIEN, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU, Sophie PHILIPPE, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Thibault LE PROVOST, Aline LE ROY

Absents excusés : Patrice BEROT, Xavier HOCHET

Procurations : Pascal LE GUILLOUX donne pouvoir à Olivier BOISSIERE, Daniel TURBAN donne pouvoir à Jean-Michel LE PILLOUER, Yves LARRIVEN donne pouvoir à Patrick SOLO

Secrétaire de séance : Sophie LE BONHOMME

1. PLAN DÉPARTEMENTAL DE RELANCE 2021 (2^e PHASE) - DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le projet de plateau EPS sur le site de l'école de Plouagat pour un montant estimé de 98 700 € HT, autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 49 350 €, soit 50% du montant des travaux, dans le cadre du plan de relance départemental (phase 2)

2. AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En application de l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Conformément aux textes applicables, le Conseil municipal décide de faire application de cet article à hauteur de 438 838,18 € (< 25% x 1 755 352,72 €).

3. DÉGREVEMENTS ACCORDES EN 2020 AUX JEUNES AGRICULTEURS

En 2020, le montant total des dégrèvements accordés aux jeunes agriculteurs de Châtaudren-Plouagat s'élève à 4 136 €. Il est décidé d'adopter une décision modificative en abondant l'article 7391171 de 4 136 €.

4. COMBINÉ BOIS : SORTIE DU BIEN DE L'INVENTAIRE ET AUTORISATION DE CESSION

La commune a décidé d'acquérir un nouveau combiné bois en remplacement de l'ancien, non adapté aux besoins.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise la sortie de l'inventaire du combiné bois, et sa reprise par la société D2M.

5. VOIRIE : CLASSEMENT DE PISTES CYCLABLES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'intégrer au domaine public les voies piétonnes et cyclables bordant la rue de Guingamp pour une longueur de 1 038 ml, la voie piétonne et cyclable de Kerjagu pour une longueur de 199 ml, les voies piétonnes et cyclables bordant la rue de St Brieuc, du pont SNCF jusqu'au Carrefour Market, pour une longueur de 1 060 ml, la voie piétonne à Crehenno et en bordure de la mi route pour une longueur de 410 ml, et les voies piétonnes à la Côte aux Goupils pour une longueur de 889 ml, soit une longueur totale de 3 596 ml.
- donne tout pouvoir à M. le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

6. ESPACE SANS TABAC - CONVENTION AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER

La commune envisage la mise en place d'espaces sans tabac aux entrées des écoles publiques de Châtaudren-Plouagat.

Pour accompagner la collectivité dans la mise en place et le suivi de ce projet, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser M. le Maire avec signer la convention avec la Ligue contre le cancer.

7. LOTISSEMENT « LE PRÉ DE L'ÉTANG » ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Dans le cadre du projet de lotissement « Le Pré de l'Étang » situé sur le site de Kerbouillen, qui prévoit la réalisation de 53 logements, la commune a lancé, avec l'appui de l'Adac 22, une procédure de sélection d'un cabinet de maîtrise d'œuvre. À l'issue d'une première pré-sélection, 3 cabinets ont été auditionnés en mairie le 9 décembre 2020.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de retenir le cabinet AGAP pour un montant de total de 81 115€ HT, dont 51 125€ HT pour la tranche ferme 29 990€ HT pour la tranche conditionnelle.

8. DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIENER

- Un bien situé 19 Lieudit KERNY cadastré A n° 1041 - 1298 - 1307 pour une superficie totale de 14a 10ca.
- Un bien situé 7 rue de Kernabat cadastré C n° 943 - 946 pour une superficie totale de 08a 01ca.
- Un bien situé 20 rue de Mississippi cadastré C n° 2234 - 2235 - 2239 - 2305 - 2309 - 2310 - 2324 pour une superficie totale de 12a 92ca.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas préempter sur ces biens.

9. SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE - DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Pour cette fin d'année, l'association Div Yezh Kastellaodren Plagad a organisé un spectacle à l'intention des élèves. En raison des conditions sanitaires, le nombre de séances a été augmenté de manière significative. Le budget est passé de 1 800€ à 3 000€.

Pour cette raison, l'association sollicite une subvention exceptionnelle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (Abstentions : 3 ; Ne prennent pas part au vote : Jérôme PERAIS et Rozenn JOUAN), d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 600€

10. TOURISME - PROJET JEU DE PISTE PETITES CITÉS DE CARACTÈRE

Le 27 novembre dernier, le Conseil municipal a acté le principe d'une participation de la commune de Châtaudren-Plouagat à un jeu de piste patrimonial et régional, piloté par le Comité régional du Tourisme (CRT), en partenariat avec l'association des Petites Cités de Caractère (PCC). Le coût de la participation de la commune de Châtaudren-Plouagat serait de 7 186,80 € TTC, soit 5 989,00 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (Abstentions : 2), sous réserve d'engagements d'ici au 11 janvier en termes de co-financement et de mise à disposition de moyens humains, d'autoriser M. le Maire à signer la convention tripartite entre le CRT, l'association PCC et la commune.

Conseil municipal des jeunes du 5 décembre

Lors de cette séance inaugurale, le Conseil Municipal des jeunes a procédé à la répartition de ses membres dans les 2 commissions « sport, culture, loisirs » et « solidarité, environnement ». De nombreuses propositions ont émergé de premier débat.

Retrouvez le compte-rendu sur le site internet de la commune : www.chatelaudren-plouagat.fr



Dossiers d'urbanisme

du 15 octobre au 15 décembre 2020

Les déclarations préalables accordées durant cette période ne sont pas mentionnées dans les déclarations préalables déposées

NOM	ADRESSE	OBJET
DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES		
Mme DESNOYER Christine	6 Venelle du Lingoyet	Changement de porte d'entrée en bois
M. BOUGEARD Julien	20 rue de Mississippi	Construction d'un abri de jardin
Mme COLAS Marion	20 rue de Mississippi	Réaménagement d'habitation avec extension
SARLOPUS BAT pour M. THORAVAL	4 bis rue de la Grande Villeneuve	Isolation thermique par extérieur
M. LEON Erwan et Mme DE FARIA	7 rue Notre Dame	Élargissement du portail
M. RAPENDY Pierre	10 rue de la Sucrerie	Changement de fenêtres de toit - Création d'ouverture - Isolation - Bardage
M. TOUPIN Francis	12 rue Notre Dame	Réfection de toiture à l'identique
M. ZIEGLER Boris	13 rue du Général Leclerc	Reconstruction d'un garage
Commune de Châtelaudren-Plouagat	1 place Saint Vincent	Réhabilitation de la salle Jean Le Cuziat
DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES		
SCI MARPASBEN	20 rue de Mississippi	Remplacement de menuiseries - Couverture - Tabatière
SCI MARPASBEN	20 rue de Mississippi	Création d'un garage monopente
M. GELIN Pierre	1 impasse du Clos Audren	Pose clôture et de portail
Mme LORANT Monique	1 place du Général de Gaulle	Ravalement et changement d' huisseries
M. LORANT Georges	6 bis rue Saint Gilles	Pose de panneaux photovoltaïques
M. DOUZENEL Fabien	4 rue Notre Dame	Changement de fenêtres à l'identique
M. LE CLECH Jean-Michel	1A rue de l'Hydrio	Remplacement de clôture
M. JEGU Yannick	7 rue de la Corderie	Pose de portail aluminium
M. JOUAN Sébastien	3 rue Berthou	Réfection de toit à l'identique
M. HAMON Cédric	3 LE RIBOT	Isolation de pignon et façade par l'extérieur
M. GAULTIER Julien	36 KERFEDY	Modification de façades
Mme POULAIN Virginie	12 rue du Général Leclerc	Ravalement de façade
M. JAMBOU Thierry	6 Impasse des Balaniers	Pose d'une clôture et d'un portail
M. L'HOTELLIER Michel	impasse Rochalon	Modification et création de fenêtres de toit
M. LE COUSTER Alan	14 impasse des Chênes	Création d'un abri de jardin
Consorts LE MAITRE	Rue de la Gare	Division en vue de construire
M. COSSON Guy	24 rue de Bel Orient	Remplacement de velux par une fenêtre
Mme GUERLESQUIN Odette	10 rue du Claudren	Pose d'une clôture et d'un portillon
M. GILLE Philippe	28 rue Roscorlet	Pose d'une clôture, d'un portail et d'un portillon
M. GILLE Philippe	28 rue Roscorlet	Pose d'un abri de jardin
Mme LORANT Monique	1 place du Général de Gaulle	Remplacement de tabatières par des fenêtres de toit
M. LE ROUX Frédéric	22 La Rue Neuve	Extension d'habitation
Mme ABIVEN Sabrina	3-5 place de la république	Remplacement d'une toiture en amiante
M. LE GAC Yvon	1 Kermorvan	Modification de façade de garage
DÉCLARATIONS PRÉALABLES REFUSÉES		
Traiteur SARL PERRON Michel	34 rue de Saint Brieuc	Installation d'un distributeur de pizzas
PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS		
SCI des Rochettes	Route de saint-Brieuc	Construction d'une maison individuelle
M. BAUDRY Jacques	8 Kermorvan	Construction d'un carport
M. LEON et Mme DE FARIA	7 rue Notre dame	Rénovation et extension d'habitation
Mme QUISTINIC Katell	Chemin de Kerdanet	Extension du Terrarium de Kerdanet
PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS		
M. et Mme JOALLAND Pascal	26 rue Berthou	Extension de maison d'habitation
SCI L'ENVOL	Rue de Saint Brieuc	Construction de 2 maisons individuelles
EARL DE KERDANET	KERDANET	Construction d'un hangar

État civil du 15 octobre au 31 décembre 2020

NAISSANCES

Marceau CIVI
26, rue Pasteur

Estéban CIVI
26, rue Pasteur

Maëlan PERION
55, rue de la Gare

Ambre BOIVIN
6, rue du Clos Maréchal

Louise TOQUET GRÉE
6, Christ

Lilwenn FER
21bis, Kermorvan

Angel BATREL RAQUINARD
5, rue Audren

DÉCÈS

Mme Yvonne THEPOT,
95 ans, Guerbriac

Mme Léonie JOUAN,
95 ans, Résidence du Leff

Mme Huguette LUC,
96 ans, Résidence du Leff

M. Jean-Yves CHAPELAIN,
65 ans, rue de la Gare

M. Michel FAURIE,
61 ans, Kérouzien

Mme Henriette Mercier,
96 ans, rue de Kernabat

M. Jean PRIDO,
89 ans, rue de Kernabat

MARIAGES



M. François FABER
et **Mme Julie BONIZEC**



M. Thomas MOUJOL et **Mme**
Valentina KAYTMAZOVA

PREMIERS SECOURS

2 défibrillateurs supplémentaires

*La commune vient d'acquérir 2 nouveaux défibrillateurs
auprès des pharmacies de Châtelaudren et de Plouagat*

L'arrêt cardiaque soudain, ou mort subite cardiaque, est responsable de près de 50 000 décès par an en France. La fibrillation ventriculaire est la cause la plus fréquente de ces morts subites. L'arrêt cardio-respiratoire (ACR), un véritable enjeu de santé publique. Or, les premières minutes sont essentielles, chaque minute perdue diminuant les chances de survie de près de 10%.

La commune de Châtelaudren-Plouagat est dotée de défibrillateurs automatisés externes (DAE), utilisables par toutes les personnes formées ou non aux gestes d'urgence, il suffit de se laisser guider par l'appareil (voir vidéo sur le site de la commune).

Les défibrillateurs sont à disposition dans des sites accessibles, connus et visibles de tous.



OÙ SE TROUVENT-ILS ?

- À l'EHPAD Guy Maros
- Aux terrains des sports
- À l'entrée de la salle des fêtes de Plouagat
- À la mairie de Châtelaudren
- Dans les cours des écoles publiques

VOS SERVICES

Services administratif

Mairie déléguée de Plouagat

Accueil le mardi et le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.
Tél. : **02 96 74 10 84**

Mairie déléguée de Châtelaudren

Accueil le lundi et le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h30.
Tél. : **02 96 74 10 38**

La Poste

À Châtelaudren :

Place Saint-Vincent
Ouvert lundi et samedi de 9h à 12h, et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

À Plouagat :

Place de la Mairie,
Ouvert du lundi au vendredi, le matin de 10h à 12h25.

Médiathèque

Accueil : 38 La Grand Rue
Téléphone : **02 96 79 56 00**

En période scolaire : le lundi et le vendredi de 17h à 19h, le mercredi de 14h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h.
Hors période scolaire : le mercredi de 14h à 19h, le vendredi de 15h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h.
Espace multimédia : en accès libre pour les inscrits à la médiathèque.

Secours populaire

Accueil : rue du Val
Tel. : **02 96 79 77 61**
Ouvert le lundi, le mardi et le mercredi de 9h à 12h et de 14 à 17h.

Secours catholique

Tel. : **06 31 25 62 12**
En raison de la crise sanitaire, les locaux sont fermés au public.
En cas d'urgence, laissez un message et vos coordonnées pour être rappelé

MÉDIATHÈQUE

La sélection hyper essentielle

Lire est loin d'être une activité non essentielle. D'ailleurs, certains ouvrages ne restent que très peu de temps sur les étagères de la médiathèque. ils sont vite empruntés et c'est tant mieux !

DES LIVRES



L'accident de chasse
de David L. Carlson & Landis Blair / Sonatine éditions.
« Un fabuleux roman graphique en noir et blanc. La seule prison est celle de ton esprit. »

L'Arabe du futur T.5 - Une Jeunesse au Moyen-Orient (1992-1994)
de Riad SATTOUF / Allary



1984 de George ORWELL
/ Livre de poche

« Un indémodable. Un chef d'œuvre qui révèle tellement de choses sur le contrôle de nos vies, sur l'importance de la liberté. »

Mortelle Adèle et la galaxie des Bizarres
de M TAN et Diane LE FEYER
/ Tourbillon & les tomes 15 16 17 et 18.

Le coeur synthétique
de Chloé DELAUME / Seuil

Une terre promise
de Barack OBAMA / Broché
Un homme d'une grande sensibilité et empreint d'humour. 890 pages d'une écriture assez accessible.

Trencadis de Caroline DEYNS
/ Quidam éditeur

Magique. Une biographie mosaïque de Niki de Saint Phalle, qui va bien au-delà du récit d'une vie. Un texte unique et foisonnant pour comprendre la soif de liberté de la plasticienne.



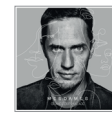
Réflexion d'une grenouille
de Kazuo Iwamura et Paludis
/ Les albums Casterman
« Mais le ciel, où commence-t-il ? Où finit-il ? Que ressent un crapaud ? Et une châtaigne ?... »

Les enfants de la Résistance
de Laurent AVEZOU / Larousse Tome 7

UN DVD

« **Été 85** » de François OZON
« Un beau teen movie solaire et tourmenté. Il est essentiel de se replonger dans ces années-là, après tout ce que l'on vient de vivre. Il y a une pulsion de vie même si la mort est très présente. »

UN CD



« **Mesdames** »
de Grand corps malade
« Un superbe album de duos dédié aux femmes. »

Petit Écho de la Mode

L'équipe du Petit Écho de la Mode s'adapte et invente chaque semaine des projets pour que l'art et la culture restent présents sur notre territoire.

EXPOSITION

Visite virtuelle
L'ÉCHO DES CONFINS
par le collectif La Maison

Mars 2020. En plein confinement, les deux artistes du collectif ont dû eux aussi télétravailler. École à la maison, cuisine redécouverte, isolement, distanciation et gestes barrière, lecture, jeux vidéos, séries, jardinage ou bri-

colage... Les deux artistes proposent une lecture originale de l'évolution de notre quotidien à la mode confinée.

RÉSIDENCES

COMPAGNIE LES RÉMOULEURS
Théâtre d'ombres

La compagnie devait jouer leur nouvelle création « Les derniers géants ». Le plateau de la salle de spectacle leur est réservé pour une résidence d'une semaine pour peaufiner ce nouveau spectacle.

COMPAGNIE PROPAGANDE C
Danse

La compagnie Propagande C - Simon Tanguy quant à elle devait jouer leur nouveau spectacle « Je voyais ça plus grand » le 29 janvier. À la place, Le Petit Écho les accueille en résidence toute la semaine.

CÉCILE MÉTRAL
Cirque de poche et poésie

Cécile Métral est en résidence plusieurs fois dans la saison pour créer son nouveau spectacle « Nid de poule » qui sera présenté à L'Effet Mode !

ET AUSSI...

LE MÉDIACENTRE

Sylvain est très heureux d'accueillir les habitants de nouveau pour le club bidouille, de l'accompagnement aux jeux vidéos, de l'accès libre, le visa internet Bretagne, de l'aide aux démarches en ligne...

LE CENTRE DE RESSOURCES

Même fermé au public, Vanessa continue de partager les pépites en ligne avec les pauses casse-croûte et les jeux à faire en famille. Elle prépare également les ateliers pour les scolaires et les adultes avec l'aide de Stéphanie Chapin - professeur conseiller relais DAAC.



**BONNE
ANNÉE
2021**



Le Maire, les élus et l'ensemble du personnel
de la commune de Châtelaudren-Plouagat
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour cette nouvelle année !

